

## Accompagner vers l'insertion professionnelle

L'importance de soigner les transitions dès le plus jeune âge

Géraldine Ayer

DOI: <https://doi.org/10.57161/r2024-01-00>

Revue Suisse de Pédagogie Spécialisée, Vol. 14, 01/2024



Les transitions sont des périodes délicates qui jalonnent la vie de tout un chacun. Entraînant de nombreux changements en termes de statut, d'environnement, d'activité, d'attentes ou encore de concept de soi, elles peuvent être plus ou moins bien vécues.

S'agissant du parcours scolaire et professionnel, elles sont des périodes clés, avec des orientations décisives pour la suite. C'est le cas pour certains enfants qui, déjà à l'âge de 4 ans, se trouvent à un tournant de leur « carrière » : être scolarisés dans une classe régulière avec les enfants de leur quartier ou dans une classe ou école spécialisée, avec les difficultés que cela peut entraîner à « (re)transitionner » vers le régulier. Des recherches montrent que les raisons d'orienter une ou un élève vers une mesure spécialisée dès son entrée à l'école ou de lui faire redoubler l'école enfantine ne sont pas toujours celles que l'on croit ; derrière le retard scolaire d'une ou un élève se cachent des raisons qui le dépassent. Ainsi, un « mauvais » mois de naissance par rapport au calendrier scolaire couplée à une méconnaissance du système scolaire par les parents (Gremion, 2013) ou un investissement parental jugé insuffisant (article de Sotirov de ce numéro) peut peser dans la décision. Or, l'intégration à l'école primaire a des effets positifs sur les résultats scolaires au degré secondaire I, ainsi que sur l'insertion professionnelle et le salaire (Sallin, 2021). Par ailleurs, les toutes premières expériences avec l'école influencent les parcours scolaires. Cette première transition nécessite donc un soin tout particulier en termes de préparation et d'orientation.

À la fin de l'école obligatoire, les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers sont plus à risque de se retrouver sans solution de formation ou d'interrompre celle-ci en cours de route – elles et ils ont un taux d'obtention d'un diplôme du secondaire II plus faible que l'ensemble de la population (OFS, 2022). Aussi, leur statut administratif change : « d'élèves à besoins éducatifs particuliers », elles et ils deviennent soit des « jeunes atteints dans leur santé » ce qui leur donne accès aux mesures de l'assurance-invalidité, soit elles et ils n'ont pas ce statut et sont simplement des « jeunes en difficulté ». Pour d'autres, non détectés auparavant, les difficultés deviennent visibles seulement à ce moment-là. Lors de cette période faite de grandes et de minitransitions, il est essentiel que les divers acteurs impliqués se coordonnent pour identifier rapidement la nature des difficultés vécues par ces jeunes, les orienter sans détour vers des mesures adéquates et les accompagner dans leur insertion professionnelle.

Bien que les enjeux changent à chaque période du parcours, il est important d'assurer une continuité dans l'accompagnement et les mesures prodigués. Ainsi, ajuster le suivi à la situation présente et préparer chaque transition avec l'enfant / la ou le jeune, sa famille ainsi que l'ensemble des professionnelles et professionnels impliqués leur permet de développer leur plein potentiel et d'augmenter leur chance de trouver un travail valorisant et satisfaisant.

Bonne lecture !



Géraldine Ayer  
Collaboratrice scientifique  
SZH/CSPS  
[geraldine.ayer@csps.ch](mailto:geraldine.ayer@csps.ch)